



## Société canadienne d'évaluation

### RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

#### Politique

La section de la capitale nationale (SCN) de la Société canadienne d'évaluation chapeaute la remise d'une distinction pour souligner le leadership au sein de la communauté des évaluateurs. Le **prix Karl-Boudreault du leadership en évaluation** vise à souligner l'apport de personnes ou d'équipes d'évaluateurs *parmi les membres de la SCN*, qui ont particulièrement contribué au domaine de l'évaluation et qui ont su faire preuve de leadership à l'échelle locale, nationale ou internationale.

#### Admissibilité

Les candidats se seront démarqués par leur contribution au sein de la SCÉ-SCN, notamment dans les domaines suivants :

1. mentorat, coaching ou enseignement en évaluation;
2. consolidation des réseaux d'intervenants en évaluation;
3. participation aux initiatives et activités de la section régionale;
4. esprit novateur et constructif ayant contribué au domaine de l'évaluation.

Les membres du conseil d'administration de la SCN *ne sont pas admissibles* à cette distinction pendant leur mandat au sein du conseil. Les candidats (à titre personnel ou collectif) doivent être membres de la SCÉ.

#### Processus

Le processus de nomination se déroule comme suit :

- Un avis est acheminé annuellement à l'ensemble des membres de la SCN pour les inviter à soumettre des candidatures relativement à ce prix.
- Les candidatures sont accompagnées de notes biographiques du candidat, des motifs qui justifient la candidature, et du CV du candidat si possible. Dans le cas d'une candidature collective, le dossier comprendra une description des réalisations du groupe ainsi qu'un profil des principaux membres de l'équipe.
- Un comité du conseil d'administration de la SCN examine les nominations à titre confidentiel. Le conseil d'administration vote pour le choix d'un lauréat (individuel ou collectif) en fonction des recommandations du comité.
- Les prix sont présentés annuellement dans le cadre d'une remise de certificat (lors du Congrès de la SCÉ-SCN, de l'assemblée générale annuelle ou d'une activité d'apprentissage).
- Le nom des récipiendaires figure également dans le rapport annuel de la SCN et sur le site Web de la SCÉ-SCN.

Approuvé par :  
Conseil d'administration de la SCN  
Version originale : 7 septembre 2004  
Révisions : 1<sup>er</sup> décembre 2010 et 19 janvier 2014